

AE MG Dynamic Allocation

I. Informations sur AE MG Dynamic Allocation

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **M&G Dynamic Allocation Fund**, constituée en Angleterre et au Pays de Galles.

La SICAV vise à générer des rendements totaux positifs (la combinaison des revenus et de la croissance du capital) sur une période de trois ans à travers une gestion souple d'un portefeuille diversifié d'actifs du monde entier.

La SICAV est gérée avec une approche d'investissement hautement flexible. Le gérant de fonds a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et des prix des actifs. L'approche combine des travaux de recherche approfondis afin de déterminer la « juste » valeur des actifs à moyen et long termes avec l'analyse des réactions à court terme du marché en réponse à des événements dans le but d'identifier les opportunités d'investissement. La SICAV cherche à gérer le risque en investissant au niveau mondial à travers de multiples catégories d'actifs, secteurs, devises et pays. Lorsque le gérant de fonds estime que les possibilités sont limitées à quelques domaines, le portefeuille peut être fortement concentré sur certains actifs ou marchés. Le gérant de fonds maintiendra normalement au moins 30% du fonds en euros, et au moins 60% dans une combinaison de dollars américains, livres sterling et euros.

Classe de risque

Faible risque Risque élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Il n'existe aucune garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur cette période ou sur toute autre et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi. Ce fonds a recours de manière significative aux produits dérivés.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	-	-0,50	2,53	3,39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25,92 €

II. Informations sur M&G Dynamic Allocation Fund Euro

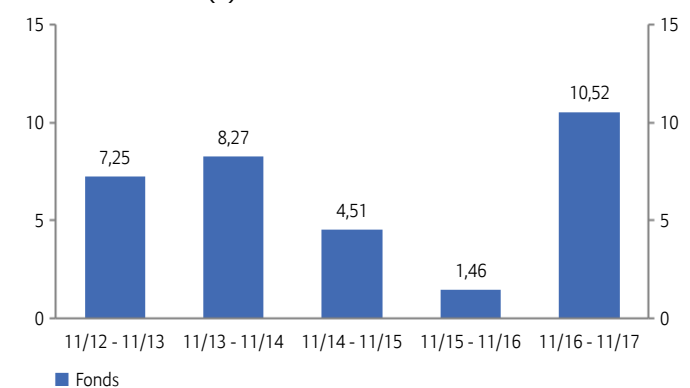
Performance (%)²

	Depuis 1/1	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds	7,49	10,52	17,19	5,43	36,07	6,35	8,65	5,69	8,94	1,22	7,96

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Volatilité (%)	7,83	6,84

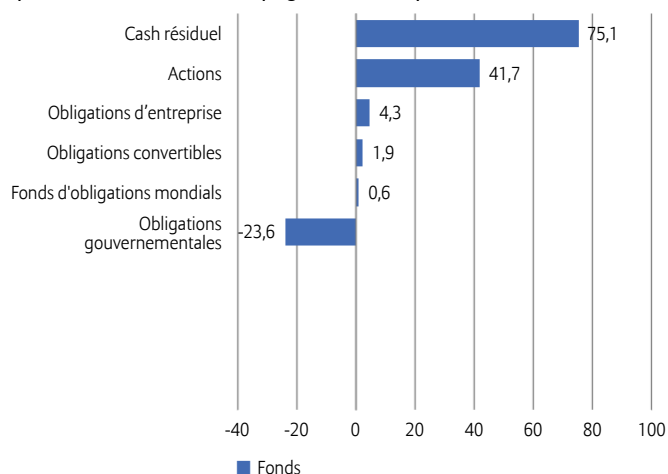
Notation Morningstar™ M&G Dynamic Allocation Fund Euro



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/10/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

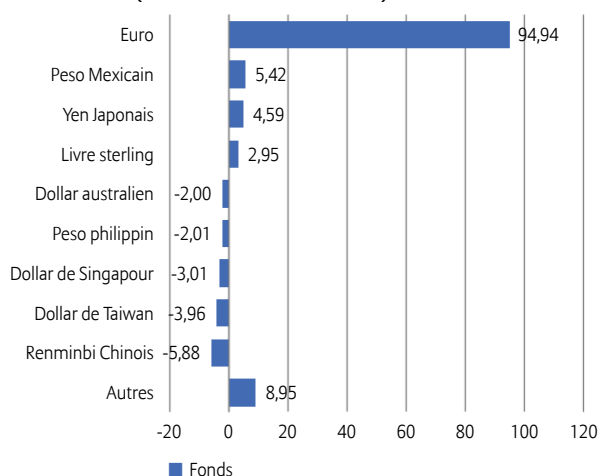
Exposition aux classes d'actifs qui génèrent de la performance



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Portugese government 2Y	5,3
Topix Index future	4,6
Kospi Index future	4,3
Dax Index future	4,1
German government 30Y	-4,5
French government 10Y	-5,1
US government 30Y	-5,3
US government 10Y	-9,1
S&P 500 Index future	-9,8
US government 5Y	-9,9
Total	-25,4

Expositions aux devises (en % de la valeur de marché)



Opportunités

- + Une importante diversification par classes d'actifs, zones géographiques et devises.
- + Une gestion active et flexible (exposition aux actions comprise entre 20% à 60%).
- + Un processus de gestion rigoureux qui a fait ses preuves depuis plus de 15 ans

Risques

- Risque de perte en capital.
- Exposition aux risques de taux, de crédit et d'actions.
- Les performances sont soumises aux fluctuations des taux de change.

Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	M&G International Investments Ltd.
Date de création	03/12/2009



Gestionnaire de fonds

Juan Nevado

Commentaire du gestionnaire

Selon les gérants, les actions demeurent attractives dans une perspective à moyen terme, tandis que les emprunts d'État occidentaux sont extrêmement inintéressants. Ils privilégient également certaines expositions aux marchés du crédit, aux devises et aux obligations des marchés émergents.

Le fonds a enregistré une performance négative en novembre. Il a été pénalisé par sa poche actions, mais a toutefois été aidé par ses positions obligataires et de change. Au sein des actions, la principale contribution négative à la performance du fonds est dû à la position vendeuse sur l'indice S&P 500. Le recul des positions acheteuses en Europe, au Royaume-Uni et en Asie hors Japon a également pesé sur la performance, tout comme la baisse des actions turques et des actions des groupes miniers. Toutefois, ces pertes ont été partiellement compensées par les gains importants générés au sein des valeurs technologiques et par le fort rebond durant la seconde moitié du mois de la position sur les banques américaines.

En ce qui concerne les obligations, le fonds a largement bénéficié de l'évolution des obligations américaines. Les autres emprunts d'État occidentaux ont peu évolué en dépit de la volatilité observée durant le mois. Le positionnement du fonds sur les marchés obligataires émergents a également été bénéfique à la performance grâce aux positions en Indonésie, en Pologne et au Mexique. Sur le front des devises, le fonds a généré une performance positive et a ainsi démontré les qualités de diversification des devises en portefeuille.

Du point de vue des changements apportés au portefeuille, l'allocation d'actifs du fonds a été modifiée durant le mois afin de légèrement réduire l'exposition longue aux actions et accroître l'exposition courte aux obligations. Au début du mois, la pondération globale des actions a été réduite de 4 % via la diminution des positions sur l'indice DAX, l'indice Topix, les banques japonaises et l'indice KOSPI, ainsi que de la position courte sur l'indice S&P 500. Ces décisions ont eu pour objectif de réduire la volatilité des capitaux investis en septembre afin de revoir à la baisse le niveau de risque du portefeuille en raison de la forte appréciation des cours intervenue entre-temps. Ces changements ont eu lieu à un moment opportun dans la mesure où les marchés se sont repliés au cours des semaines suivantes.

En milieu du mois, la poche obligataire du portefeuille a fait l'objet d'un nouvel ajustement en réduisant la pondération des obligations d'entreprises à long terme américaines notées BBB et de la dette argentine libellée en dollar américain.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par M&G International Investments Limited (UK), société de gestion d'actifs, régulée par la Financial Conduct Authority au Royaume Uni. Registre de commerce n° 90776 – Angleterre
Laurence Pountney Hill, Londen EC4R 0HH, United Kingdom – Tél.: +44 1268 448 031. www.mandg.be

